Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260302-2026030203-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 MARS 2026

Date de convocation 24 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 02 mars 2026 à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LE MAITRE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Nicolas HEURTEL, Mme Karine LE VAILLANT, Mme Arlette COLOMB, Mme Sandrine OLLIVIER, Matthieu SAINT-CAST, Mme Jeannine NARDUZZI, Mme Léone LE PROVOST, Mme Simone CHARPENTIER, M. Daniel SANTIER, M. Thierry MICHOUX, M. Pascal GOHARD, Mme Céline LE DORE, M. Hugues LESAGE, M. Vincent RAOUL, M. Daniel BURLOT

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme Anne LE PROVOST-DESCHODT, Mme CHNOUKI Catherine,

Monsieur Daniel SANTIER a été nommé secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260302-2026030203-DE

DÉLIBÉRATION N°2026030203
TARIFS SALLE DES FÊTES 2026

Madame Sandrine OLLIVIER propose de revoir les tarifs de location de la salle des fêtes de Lantic pour l'année 2026. Ils seront appliqués pour tout nouveau contrat dès le 2 mars 2026.

Madame Sandrine OLLIVIER propose les nouveaux tarifs comme suit :

	PROPOSITION NOUVEAU TARIF 2026		
	Extérieur	**Commune**	**Association Lanticaise A but non lucratif**
JOURNEE du lundi au vendredi			
GRANDE SALLE	250	150	GRATUIT
PETITE SALLE	100	50	GRATUIT
CUISINE	100	100	GRATUIT
LE TOUT	450	300	GRATUIT
WEEKEND (samedi matin au lundi matin)			
GRANDE SALLE	550	300	200
PETITE SALLE	150	100	50
CUISINE	100	100	100
LE TOUT	800	500	350
Si location à partir du vendredi 17h surcoût de 50€			
FORFAIT WEEKEND (vendredi matin au lundi matin)			
LE TOUT	900	600	450
Journée supplémentaire	100	100	GRATUIT
OPTIONS			
FORFAIT MENAGE	150 € +0.50€/Couvert si vaisselle à laver		
LOCATION VAISSELLE	Couvert complet : 1€ par couvert Gratuit pour les associations		
CAUTION	600 €		
AUTRES			

APRÈS avoir échangé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE les nouveaux tarifs de la salle des fêtes pour l'année 2026.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Christian LE MAITRE

Le secrétaire,
Daniel SANTIER



